

Demandes d'octroi de permis concernant la durée du travail

Permis de travail de nuit (art. 17 LTr)

- 12-20321 / 109436
Medos S.à r.l., 2400 Le Locle
secteur Assurance Qualité & Finishing
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
15 H, 9 F
01.12.2010–30.11.2013 (Modification)
- 12-20322 / 109436
Medos S.à r.l., 2400 Le Locle
ateliers mécaniques
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
60 H
01.12.2010–30.11.2013 (Modification)

Permis de travail de nuit (sans alternance avec un travail de jour) et pour les jours fériés (art. 17, 19 et 20a LTr)

- 12-20303 / 100106
Micarna SA, 1784 Courtepin
VVP (Vorverpackerei), Emballage PPG / HIVAC PPG
besoins spéciaux de consommation
130 H, 163 F
01.07.2011–30.06.2014 (Renouvellement/modification)

Permis de travail de nuit et du dimanche (art. 17 et 19 LTr)

- 12-20325 / 110802
Crédit Agricole (Suisse) SA, 1010 Lausanne
département informatique: gestion et exploitation du réseau de données de la banque, des filiales et des établissements bancaires sous contrat en Suisse et à l'étranger.
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques
9 H
01.05.2012–30.04.2015 (Renouvellement)
- 12-20337 / 112696
TFB AG, 1023 Crissier
Labo et consultation / expertises: vérification, examen et consultation concernant la construction de béton sur tous les chantiers dans toute la Suisse
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques
1 H, 1 F
01.03.2012–28.02.2015 (Nouveau permis)

Permis de travail en continu (art. 24 LTr, art. 36 à 38 OLT 1)

– 11-20190 / 100784

BASF Pharma (Evionnaz) SA, 1902 Evionnaz

Production: Usine Nord Halle 101-102-103.

horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques

32 H

01.02.2012–31.12.2012 (Renouvellement)

(H = hommes, F = femmes, J = jeunes gens)

Voies de droit

Toute personne touchée dans ses droits ou ses obligations par l'octroi d'un permis concernant la durée du travail et ayant qualité pour recourir contre une telle décision peut, dans les dix jours à compter de la présente publication, consulter le dossier, sur rendez-vous, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie SECO, Conditions de travail, Protection des travailleurs (ABAS), Effingerstrasse 31, 3003 Berne (téléphone 031 322 29 48).

7 février 2012

Secrétariat d'Etat à l'économie:

Direction du travail